

Actions DREAL 2015

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire (DREAL), c'est un service de l'État qui présente une grande diversité de compétences, de savoir-faire et d'expertises que nous mettons au service des territoires, pour un développement harmonieux et durable. Nos domaines d'intervention concernent des sujets essentiels de notre quotidien à tous : la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, la protection face aux risques naturels ou technologiques, la capacité à se loger et à se déplacer... La DREAL s'engage et agit face aux grands enjeux environnementaux de notre génération et de celles à venir, et impulse les transformations nécessaires sur les territoires. Je souhaite vous présenter ici quelques unes de nos actions 2015 qui participent au développement de notre région vers un nouveau modèle.

Annick Bonneville,
directrice

Mettre en œuvre la transition énergétique en Pays de la Loire

●●● Favoriser l'électricité renouvelable

Pour assurer le développement des énergies renouvelables, l'électricité produite doit pouvoir être injectée dans les réseaux. Le schéma régional de raccordement aux réseaux des énergies renouvelables prévoit, pour les énergies éolienne, photovoltaïque, biomasse, et hydro-électrique, un accès aux réseaux électriques et une mutualisation des coûts de raccordement.

La DREAL s'est particulièrement investie dans l'élaboration de ce schéma approuvé en novembre 2015. Ce document est indispensable pour que la production d'énergies renouvelables, égale à 6% en 2008, puisse atteindre 21 % de la consommation énergétique de la région d'ici 2020 (objectifs fixés en 2013 par le schéma régional climat air énergie).

Le travail réalisé permet de mutualiser les coûts régionaux de raccordement, qui s'élèvent en Pays de la Loire à 13 380 €/MW ; chiffre dans la fourchette basse par rapport aux autres régions, ce qui constitue un avantage concurrentiel.



- Encourager des initiatives locales pour réduire les besoins énergétiques du territoire, développer la mobilité décarbonée et les énergies renouvelables

C'est l'enjeu de l'appel à projets territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) porté par la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer. La DREAL avec les DDT(M) (directions départementales des territoires (et de la mer)) et l'ADEME remplissent une mission de conseil technique et économique aux territoires candidats de la région, pour accompagner la transition énergétique dans les collectivités.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

21

lauréats dont un territoire interrégional

500 000

euros du fonds de la transition énergétique par territoire

plus de 100

communes et inter-communalités de la région sont concernées



- Observer l'évolution des émissions de gaz à effet de serre et des consommations et des productions d'énergie

Résultat d'un travail collaboratif entre l'État (DREAL), l'ADEME et le Conseil régional, le dispositif régional d'observation partagée énergie climat (DROPEC) est une base de données et d'informations partagées sur l'énergie et le climat en Pays de la Loire. Ce dispositif permet d'avoir une vision globale précise de la situation énergétique et climatique du territoire afin d'informer et sensibiliser la population ligérienne à ces enjeux.



- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

La société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (SEMITAN), l'ADEME et l'État représenté par la DREAL, ont signé la charte « **Objectif CO₂ – Les transporteurs s'engagent** » le 18 septembre 2015, en présence du directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, François Poupard.

La SEMITAN est ainsi le premier exploitant de transports urbains de voyageurs à s'engager pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. La SEMITAN représente, pour la région, plus du tiers des bus circulant sur les réseaux de transport urbain.



- Développer l'économie circulaire en région

La DREAL a la volonté d'accompagner les collectivités qui participent déjà à ce nouveau modèle économique à travers leurs initiatives et projets. Elle souhaite ainsi contribuer à la mise en marche d'un réseau régional d'acteurs de l'économie circulaire. Plusieurs actions ont été réalisées en 2015, dont l'organisation d'une journée technique avec les collectivités.

A l'inverse du modèle économique linéaire « Produire, consommer, jeter », l'économie circulaire prône le « zéro déchet », « zéro gaspillage », et le « consommer local » : un modèle économique sobre en carbone et économe en ressources.



Protéger et valoriser la richesse de notre environnement

●●● Préserver la biodiversité

Co-élaboré par l'État et le Conseil régional, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), adopté en octobre 2015 définit les enjeux et planifie les actions du territoire ligérien pour maintenir ou restaurer les conditions nécessaires à la préservation de la biodiversité.

●●● Valoriser et protéger des sites d'exception

L'État œuvre aux côtés des collectivités pour que soit reconnu et conservé le caractère remarquable du passage du Gois.

Le 5 novembre 2015, le projet de son classement au niveau national a été approuvé à l'unanimité par la commission supérieure des sites perspectives et paysage. Le classement devrait être prononcé en 2016.



Le Gois, Département de la Vendée

●●● Favoriser une gestion équilibrée de la ressource en eau

Après 3 ans d'élaboration et 6 mois de consultation, le nouveau schéma directeur d'aménagement des eaux (SDAGE) 2016-2021 a été adopté en novembre 2015 par le comité de bassin Loire Bretagne.

La DREAL a largement contribué à cette révision et à l'animation de la consultation. Le nouveau schéma dresse un état des lieux et redéfinit les priorités en matière de gestion et de qualité des eaux, un enjeu essentiel en Pays de la Loire où seulement 11% des masses d'eau sont en bon état contre 26% au niveau du bassin Loire Bretagne (données 2013).



qualité de l'eau DREAL

●●● Agir et prévenir pour lutter contre la prolifération des algues vertes

Pilotée par la DREAL, l'étude algues vertes a été présentée aux acteurs du littoral régional en présence du préfet de Vendée, et est visée dans le nouveau schéma directeur d'aménagement des eaux. Les scénarios envisagés pour enrayer cette prolifération permettront d'orienter les travaux/actions à venir.



Marée verte Département Loire Atlantique

●●● Protéger notre paysage des pollutions visuelles

La nouvelle réforme de la publicité vise notamment à limiter et encadrer l'affichage publicitaire. La DREAL et les DDT(M) ont travaillé collectivement pour mettre cette réforme en application sur le territoire régional.



Pollution visuelle DREAL

●●● Lutter contre la pollution atmosphérique

Élaboré par la mission énergie et changement climatique de la DREAL, en partenariat avec toutes les parties prenantes, notamment Air Pays de la Loire et les collectivités territoriales, le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes-Saint-Nazaire approuvé en août 2015 définit 12 actions destinées à améliorer la qualité de l'air dans la zone de Nantes-Saint-Nazaire. Leur mise en œuvre sera suivie annuellement par la DREAL.



Assurer la sécurité des populations...

Les ICPE sont des exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de présenter un danger plus ou moins grand pour l'environnement et la santé des riverains. La région compte environ 1800 ICPE soumises à autorisation, régulièrement contrôlées par les inspecteurs de la DREAL.

●●● Prévenir et encadrer les risques industriels

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de Montoir approuvé en septembre 2015 délimite les zones « à hauts risques » afin d'y assurer la sécurité et d'encadrer l'urbanisation. Il est le résultat de plus de quatre années de travail mené par les services de l'État (DREAL et DDTM de Loire-Atlantique), en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés afin d'aboutir à un document partagé. Ce PPRT figure parmi les plus complexes de la région.

Le site de Montoir de Bretagne près de Saint-Nazaire regroupe trois établissements classés SEVESO : Yara, Elengy et IDEA Services Vrac. 117 logements et 30 entreprises sont concernés.

En vigueur depuis le 1^{er} novembre 2015, l'autorisation unique d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) allège significativement les procédures pour les projets d'exploitations des parcs éoliens et d'installations de méthanisation. Après un travail préparatoire conséquent, l'instruction de plusieurs projets bénéficie d'ores et déjà de ce dispositif.

761

inspections d'installations classées réalisées dans la région en 2015

●●● Prévenir et encadrer les risques naturels

L'inondation est le premier risque au niveau national mais également au niveau régional. Ces dernières années, la région a connu d'importants phénomènes de tempêtes tels que Xynthia.

Le label « programmes d'actions de prévention contre les inondations » (PAPI) vise à la mise en œuvre d'un ensemble d'actions pour améliorer la connaissance du risque, gérer les situations de crise, et réduire la vulnérabilité des sites, grâce à une gestion partenariale du risque entre l'État et les collectivités territoriales.

Ce label conditionne l'obtention de financements de l'État pour les travaux de protection contre les inondations et submersions marines.

3 PAPI ont été labellisés en 2015. La DREAL a réalisé des cartographies précises des 6 territoires régionaux à risques importants d'inondation. Celles-ci ont été approuvées en juin et décembre 2015 par le Préfet de Bassin.

La DREAL organise la surveillance, la prévision et la transmission de l'information sur les crues des cours d'eau les plus importants. Le règlement d'information sur les crues (RIC) est un des outils de cette mission.

Établi par la DREAL pour la région, ce règlement a été approuvé par le préfet de région le 15 septembre 2015.

●●● Veiller à la sécurité routière et au respect de la réglementation du transport routier

Le service des transports routiers et véhicules de la DREAL contribue par son action de contrôle à la sécurité routière et à la régulation du secteur des transports routiers.

Géré par l'unité hydrologie/hydrométrie de la DREAL, le réseau de mesure des débits des rivières compte actuellement 127 stations hydrométriques, réparties sur l'ensemble de la région.

106

centres de contrôles techniques poids lourds et véhicules légers visités

806

opérations de contrôles sur route, représentant 6037 véhicules contrôlés

216

entreprises de transport routier contrôlées (marchandises, voyageurs...)

Permettre à tous de se loger

La DREAL propose la répartition des financements et des objectifs de production des logements sociaux entre les territoires, en assure le suivi, et met en œuvre les politiques avec les DDT(M) et les collectivités délégataires.

●●● Soutenir le logement des plus fragiles

En 2015, le préfet de région en tant que délégué régional de l'agence nationale de l'habitat (ANAH), a financé l'amélioration de plus de 5 400 logements privés en mobilisant 42,5M€ de subventions.

« Habiter Mieux » est un programme national visant à rénover 70 000 logements par an d'ici 2017 en poursuivant les objectifs de lutte contre la précarité énergétique et en renforçant la filière de rénovation énergétique du bâtiment. Les objectifs régionaux de rénovation énergétique de logements occupés par des propriétaires aux revenus modestes ont été dépassés de 7 %.

24 % des logements mis en chantier en 2015 sont des logements sociaux. Cela mobilise 11,8 M€ de subventions de l'État et 120 M€ d'aides indirectes de l'État.



5617

logements
sociaux
nouveaux

97

% des objectifs de
financement de logements
sociaux atteints

La DREAL accompagne les collectivités et appuie la mise en œuvre de la réforme des procédures d'attribution du logement social. Elle joue ainsi un rôle de facilitateur auprès des acteurs locaux et nationaux.



●●● Soutenir le secteur de la construction

La DREAL a fortement contribué à l'organisation de l'étape nantaise du "tour de France de la construction". Le 28 avril 2015 Sylvia Pinel, la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, est venue rencontrer les acteurs locaux de l'habitat, et échanger sur les priorités régionales en faveur de la relance de la construction. Le plan de relance national prévoit un ensemble de mesures concrètes mises en œuvre pour simplifier les normes, favoriser l'accession à la propriété, soutenir l'investissement locatif, la construction de logements sociaux ou la rénovation de l'habitat privé et public.





Accompagner l'aménagement et développer l'intégration des territoires.

●●● Développer la mobilité sur le territoire



Gare de Nantes ©Agence Rudy Ricciotti Architecte

Ensemble, l'État et le Conseil régional financent des projets en faveur de l'accessibilité des territoires et de leur intégration à l'échelle nationale, c'est ce que prévoit l'axe mobilité du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

La DREAL coordonne notamment les porteurs du projet de réaménagement et d'agrandissement de la gare de Nantes : SNCF, Conseil régional Pays de la Loire, Conseil départemental de la Loire-Atlantique et Nantes Métropole.

Pour certains projets d'aménagement, l'État consulte les citoyens. En 2015, plusieurs enquêtes publiques ont été menées sur ses projets d'investissements routiers :

- l'enquête Loi sur l'eau et procédure espèces protégées pour la déviation de Bouvron en octobre 2015 ;
- l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour les protections acoustiques sur les communes de Trignac et de Montoir fin 2015.

Le contournement ferroviaire de la raffinerie de Donges répond à 3 problématiques :

- Réduire l'exposition aux risques industriels ;
- Pérenniser et développer l'activité de la raffinerie Total et des sites industriels attenants ;
- Améliorer la desserte ferroviaire de la ville de Donges.

La DREAL s'est investie dans la concertation qui a eu lieu à l'automne 2015 et dans la préparation du protocole financier signé à hauteur de 150 M€ en décembre 2015, entre l'État, Total Raffinage France et les collectivités territoriales .



©DREAL Pays de la Loire

Le service annuel ferroviaire 2017 est finalisé ! Il permet de fixer les horaires de tous les trains en Pays de la Loire pour 2017.

Celui-ci intègre l'arrivée des deux lignes à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire (Le Mans-Rennes) et Sud-Europe-atlantique (Tours-Bordeaux). Il est le résultat de deux années de travail et de concertation entre les autorités organisatrices de transports et les collectivités concernées.

La DREAL a participé en tant que représentant du ministère en charge des transports à l'élaboration de la grille horaire et a veillé au respect des engagements de l'État sur la desserte des villes de Sablé, Laval et Le Mans avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse (LGV).

●●● Accompagner les projets des territoires

En novembre 2015, la DREAL a organisé la 1^{ère} journée du club "plan local d'urbanisme intercommunal " (PLUi) en Pays de la Loire avec les cinq DDT(M) et en partenariat avec les agences d'urbanisme d'Angers, de Nantes et de la région nazairienne. Elle a permis de nombreux échanges sur le PLUi et son rôle dans la construction des projets de territoires.

Repenser la ville d'aujourd'hui pour créer celle de demain

- Mettre en place le nouveau programme national de renouvellement urbain (FNRU) : une enveloppe régionalisée de 30 millions d'euros pour les Pays de la Loire.

15 quartiers prioritaires vont bénéficier de ce programme visant à rénover et améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, faciliter l'accès et l'ouverture du quartier. La DREAL a proposé, avec DDT(M), la répartition d'une enveloppe de 900 000 euros pour l'ingénierie de 9 projets d'intérêt régional (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Saumur, Laval, Le Mans, Fontenay-le-Comte et La-Roche-sur-Yon).

Ecocité, programme d'investissement avenir (PIA) "ville de demain", la seconde phase en marche ! 2015-2017

- ➡ Ce programme national favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir construire et gérer la ville. Le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire s'est porté candidat à la deuxième phase de l'appel à projet du programme ecocité. La DREAL a instruit le dossier de candidature et participe à la répartition du financement de projets innovants comme par exemple l'électrification du busway, le projet d'agriculture urbaine de la ferme des Gohards à Nantes ou la mise en place d'un système d'éclairage public à la demande.



22

collectivités
ont signé
la charte
écoquartier

8

autres opérations
engagées vers la
labellisation pourraient
être labellisées

3

écoquartiers labellisés
en Pays de la Loire
(La Chapelle-sur-Erdre,
Angers et Changé)

La rénovation énergétique est un enjeu majeur de la transition énergétique et des modes de vie de demain.

Un colloque pour « stimuler la rénovation énergétique de l'habitat en Pays de la Loire » a été organisé en octobre 2015, par la DREAL dans le cadre des actions COP21.



Ce colloque s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et d'information. Il a regroupé 140 participants. Des intervenants y ont présenté les actions, services et financements proposés aux ménages qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement.



Enrichir la connaissance des territoires

●●● Partager et diffuser l'information géographique sur la région Pays de la Loire

Inscrit au contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, le partage de l'information géographique entre acteurs publics se poursuit dans le cadre de GEOPAL.

Au total, la région des Pays de la Loire se situe dans les premières régions françaises en termes de performance avec près de 2000 données et cartes recensées sur la région.

●●● En marche vers un développement durable : encore du chemin à parcourir

En partenariat, la DREAL et l'INSEE ont dressé un état des lieux du développement durable en Pays de la Loire. Cette étude transversale largement diffusée, souligne le travail déjà accompli et les marges de progrès de notre région dans certains domaines, en particulier sur la qualité des masses d'eau.



Moderniser l'action de l'État / Montrer l'exemple...

●●● Le plan administration exemplaire de la DREAL, un outil efficace pour réduire les gaz à effet de serre au quotidien

Depuis 2010, la DREAL a mis en place deux plans triennaux d'administration exemplaire qui ont permis de diminuer de près d'un quart les émissions de gaz à effet de serre sur les trois dernières années. Les efforts portent notamment sur les déplacements avec l'utilisation des transports en commun, l'acquisition de véhicules électriques, et sur l'immobilier.



●●● L'expérimentation du télétravail à la DREAL

La DREAL expérimente le télétravail depuis juin 2015, pour 10 agents à raison d'une journée de télétravail par semaine. Ces volontaires ont suivi avec leur supérieur hiérarchique une formation pour se préparer à ce nouveau mode de travail.

Pour en savoir plus :
www.pays.de.la.loire.developpement-durable.gouv.fr



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Mission communication

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44 263 Nantes cedex 2
tél : 02.72.74.73.12
fax : 02.72.74.73.19

Directrice
de publication :
Annick BONNEVILLE